

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 mars 2019**

**Date de la convocation : 19/03/2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé :** M. Gérard LAMBERT représenté par son suppléant Mme Sophie GUIBOURET.

**Ont donné pouvoir :** M. Bernard CATELON à Mme Thérèse COROMPT, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Manuel BELMONTE, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents excusés :** M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **EMPLOI INSERTION** : Extension du Plan Local Insertion Emploi sur le périmètre de l'Agglomération et signature de l'avenant n°1 au protocole d'accord 2014-2020

**Rapporteur :** Sylvain LAIGNEL

Le Plan Local Insertion Emploi (PLIE) est un dispositif permettant la coordination de l'ensemble des acteurs de l'emploi sur le territoire tout en organisant l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus en difficultés.

Le Protocole d'accord 2014-2020 du PLIE a créé un PLIE inter EPCI entre ViennAgglo et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Le PLIE inter EPCI n'a cependant jamais pu être opérationnel, le Pays Roussillonnais manifestant sa volonté de se retirer du PLIE par un courrier en date du 13 juillet 2016.

La création de Vienne Condrieu Agglomération au 1er janvier 2018 ainsi que la confirmation par le Préfet de Région par courrier en date du 14 août 2018 de la possibilité de bénéficier d'une enveloppe unique de Fonds Social Européen (FSE) pour la mise en place d'un plan d'action, a permis au comité de pilotage du PLIE du 15 janvier 2019 de valider la mise en cohérence du territoire d'intervention du PLIE avec celui de l'Agglomération soit l'ensemble des 30 communes.

L'avenant n°1 au protocole d'accord du PLIE acte donc le retrait de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et la mise en cohérence territoriale du plan avec le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis de la commission emploi insertion et réussite éducative du 14 mars 2019,

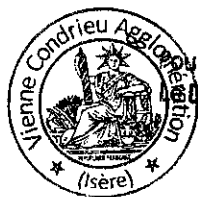
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'avenant n°1 au protocole d'accord du PLIE 2014-2020 portant sur l'extension du PLIE aux 30 communes de l'Agglomération.

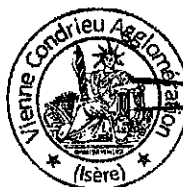
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 26 mars 2019**

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le **28 MARS 2019**  
et a été publiée le **28 MARS 2019**



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
*Claude Bour*  
**Claude BOUR**



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

*Thierry Kovacs*  
**Thierry KOVACS**